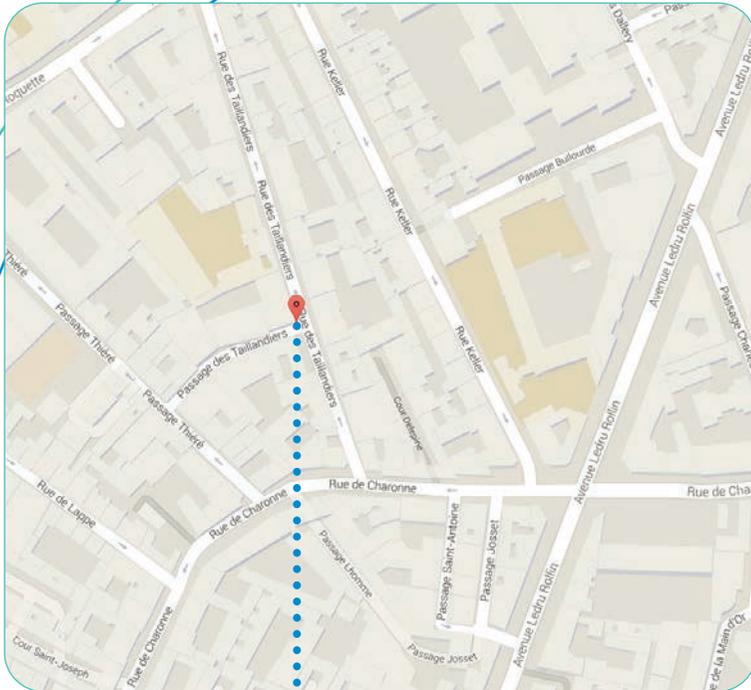


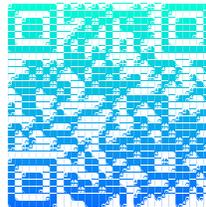
● ● ● Venir à l'hôpital de jour



Données cartographiques ©2015 Google

### Accès transports

- **Métro** : lignes 1, 5 ou 8 (Bastille)
- **Bus** : 69 (Commandant Lamy), 61 ou 76 (Charonne-Keller)



Retrouvez l'unité mobile de réhabilitation psychosociale sur [www.hopitaux-saint-maurice.fr/Rehabilitation-psychosociale/5/138/91](http://www.hopitaux-saint-maurice.fr/Rehabilitation-psychosociale/5/138/91)

© Les Hôpitaux de Saint-Maurice - Mars 2015

# Unité mobile

# Réhabilitation psychosociale

Hôpital de Jour  
1/3, passage  
des Taillandiers  
75011 Paris

Tél : 01 55 28 93 20  
Fax : 01 43 55 84 97

[hdj.paris11@hopitaux-st-maurice.fr](mailto:hdj.paris11@hopitaux-st-maurice.fr)

Du lundi au vendredi  
de 9h à 16h40

## Pôle Paris 11



[www.hopitaux-saint-maurice.fr](http://www.hopitaux-saint-maurice.fr)

### ● ● ● Missions

- L'objectif est de **soutenir les personnes souffrant de troubles psychiques** dans leurs démarches d'autonomie et d'insertion relationnelle et sociale.



© SXC

## ● ● ● Pour qui ?

### Le public

- Les personnes intégrant cette unité **doivent bénéficier de soins psychiatriques et être adressées par leur psychiatre/médecin traitant**. Celui-ci peut travailler en libéral ou dans une structure publique ou associative.
- Des **contacts entre notre équipe et le psychiatre/médecin traitant sont indispensables**.

## ● ● ● Comment ?

### Admission

- Pour bénéficier d'un accompagnement par notre équipe, **l'usager doit prendre rendez-vous avec le médecin référent et la psychologue** en prenant contact avec le secrétariat de l'hôpital de jour.
- À l'issue de ce rendez-vous, un **contact est pris avec le psychiatre traitant et/ou le médecin traitant** afin de définir les liens qui permettront d'harmoniser nos interventions.



## ● ● ● Les soins

### Les modalités de soins

- Dans un premier temps, une **évaluation de l'autonomie de la personne, de ses ressources et de ses compétences** est réalisée. Un **projet individualisé est élaboré** avec le patient, en s'appuyant sur cette évaluation et sur les projets de vie de la personne. Des objectifs sont précisés et réévalués régulièrement.
- Un **projet est élaboré par l'usager** avec l'aide de notre équipe qui assure accompagnement et coordination tout au long du parcours de réhabilitation psychosociale.
- Des **évaluations régulières** des progrès réalisés sont effectuées.
- Notre **intervention est transitoire et complémentaire** des soins psychiatriques et psychothérapeutiques déjà mis en œuvre.
- Les **activités proposées** peuvent être gérées par notre équipe au sein ou en dehors de nos locaux, ou par d'autres structures partenaires.

### Le partenariat

- Nous travaillons en lien avec les autres équipes du pôle Paris 11 et avec les partenaires des champs social, médico-social et sanitaire, intervenant ou pouvant intervenir auprès de la personne souffrant de troubles psychiques : foyer, ESAT, SAVS, GEM, mission locale...

### La famille

- Nous souhaitons et **encourageons des rencontres avec l'entourage** des personnes intégrant notre unité.
- Cela **permet une alliance** qui favorise la mise en œuvre des projets élaborés, et l'autonomie des personnes.

## ● ● ● Une équipe pluridisciplinaire

### Composition de l'équipe

- Chef de pôle
- Cadre coordonnateur de pôle
- Médecin référent
- Cadre de santé
- Secrétaire
- Psychologue
- Référent social
- Infirmiers
- Ergothérapeutes
- Médiateur de santé pair